



**Catalogue Formations
 2021 - 2022**

nos Réf.	intitulé	Périodes / lieu	durée	tarif	Pg
MFPA - 03-06_21	Médiation Familiale Parent-Adolescent	Mars et juin 2021 à Bordeaux	3j + 2j = 5 jours de 6h = 30h	840 €/pers	p.2
MFPA- EPP_A 06_21	Elaboration de la Pratique Professionnelle Médiation Familiale Parent-Adolescent	Juin 2021 à Alès	1j = 6h	110 €/pers	p.4
MFPA - 03-06_22	Médiation Familiale Parent-Adolescent	Mars et juin 2022 à Bordeaux	3j + 2j = 5 jours de 6h = 30h	840 €/pers	p.6

Modalités et délais d'accès :

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

Suite à une pré-inscription (p.3,5,7) une convention (convention type page 8) établissant les conditions de contractualisation vous sera adressée. Son retour signé validera votre inscription.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.

Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Nos formations peuvent être dispensées pour un autre organisme de formation ou en intra pour vos équipes sur devis. Contactez-nous.

Les fiches descriptives et de pré-inscription sont également accessibles sur le site www.cemafor-mediation.org



33, bd Anatole France, 30100 Alès.
 Tél. 04 34 13 96 11 – contact@cemafor-mediation.org

Intervenante:

Céline Antarakis (Médiatrice familiale diplômée d'État et formatrice), responsable de l'association Cémafor qui dispose d'un service de médiation familiale parent-adolescent.

Public et prérequis :

Médiateurs familiaux diplômés ou en fin de formation. (titulaire du DEMF ou en cours).

But:

Se former à la spécificité de la médiation familiale parent-adolescent, ouvrir sa pratique de médiation familiale aux conflits entre parents et adolescents.

Objectifs:

- (re)découvrir les enjeux des conflits entre parent et adolescent;
- comprendre comment allier verticalité de la filiation et horizontalité du processus de médiation;
- développer une pratique, un service de médiation familiale parent-adolescent.

Contenus:

- Les adolescents et les parents d'adolescents: psychosociologie et droit;
- La spécificité d'un processus de médiation parent-adolescent;
- La posture du médiateur familial et les outils spécifiques;
- Précautions, limites et contre-indications;
- Mise en place d'un service de médiation familiale parent-adolescent.

Méthodologie:

Apports théoriques et mises en situations (sur proposition de l'intervenant et des participants).

Évaluation / Validation: Attestation de Formation Professionnelle Continue

- vérification en début de formation de la correspondance entre attentes, besoins et objectifs de la formation
- auto évaluation et bilan de fin de formation sur l'adhésion et la compréhension (forme et contenu)
- bilan de fin de formation sur l'adéquation entre la proposition et la réalisation.

Durée : 5 journées de 6h = 30h

Lieu : Bordeaux - lieu à définir

Dates: 24, 25 et 26 mars 2021 (1ère session)
 03 et 04 juin 2021 (2nde session)

Coût : 840 €
 par stagiaire



33, bd Anatole France, 30100 Alès.
 Tél. 04 34 13 96 11 – contact@cemafor-mediation.org

« *Élaboration de la Pratique Professionnelle
de la médiation familiale Parent-Adolescent* »
-Alès 2021-

Intervenante:

Céline Antarakis, Médiatrice familiale diplômée d'État, formatrice et superviseur d'équipe en travail social, responsable de l'association Cémafor qui dispose d'un service de médiation familiale parent-adolescent.

Public:

- Médiateurs familiaux DE, formés et pratiquant la médiation familiale parent-adolescent
- 10 pers. max

But:

Pouvoir analyser et élaborer sa pratique professionnelle dans la spécificité des médiations familiales parent-adolescent.

Objectifs:

- mieux parler et appréhender la pose du cadre spécifique;
- exposer et réfléchir la singularité des situations rencontrées;
- repérer les difficultés rencontrées dans sa pratique, élaborer pour ajuster.

Contenus:

- Les situations « problèmes » pour soi dans sa pratique;
- Le questionnement des situations et la mise en relation.

Méthodologie:

Retour sur la pratique: situations exposées par les participants, et apports en rappel si besoin

Évaluation / Validation: Attestation d'analyse de la pratique professionnelle

- vérification en début de la correspondance entre besoins et objectifs;
- auto évaluation et bilan de fin sur l'atteinte des objectifs;
- bilan de fin de sur l'adéquation entre la proposition et la réalisation, (forme et contenu).

Durée : 1 journée de 6h
= 6h

Coût total: 110 €

Dates:
le vendredi 11 juin 2021

Lieu :Alès (30)



FICHE DE PRE-INSCRIPTION

- Je souhaite participer à la formation EPP_MFPA_A_06-2021
- Je ne peux pas participer à cette formation, mais souhaiterais être informé(e) de formations futures

Prénom : _____ **Nom :** _____
Téléphone : _____ **e-mail :** _____
Adresse : _____ **Code postal / Ville :** _____

Profession :
Titulaire du **DEMF** **et** **Formation MF Parent-adolescent (joindre justificatif)**

- Je verse, ci-joint, un acompte de : 22 € et je m'engage à verser le solde le premier jour de la formation
- Je désire une convention de formation (remplir ci-dessous)

<u>Signataire de la convention:</u>	Structure:
Mme - Mr _ Nom.....	Prénom:
Fonction:	
Adresse :	
Code postal / Ville :	
Personne à contacter (Nom, Prénom et fonction) :	
Téléphone :	Mail :

Mes besoins spécifiques (accessibilité ou autres.....).....
.....
.....

Mes attentes pour cette formation sont les suivantes
.....
.....

A RETOURNER avant le 05/05/2021.

à l'adresse suivante :
Association CÉMAFOR
33 bd Anatole France
30100 Alès

ou par mail:
contact@cemafor-mediation.org



« Médiation familiale parent-adolescent »

Mars et juin 2022 -

Pour ouvrir ou clarifier sa pratique de médiation familiale dans les conflits entre parent(s) et adolescent(s), quelque soit la configuration familiale; des conflits du quotidien aux ruptures de relation.

Intervenante:

Céline Antarakis (Médiatrice familiale diplômée d'État, formatrice et superviseur), responsable de l'association Cémafor qui dispose d'un service de médiation familiale parent-adolescent.

Public et prérequis :

Médiateurs familiaux diplômés (DEMF) ou en fin de formation.
 + Autres Profs.pratiquant des visites en lieu neutre ou visites en présence d'un tiers (3 pers. max.)

Objectifs opérationnels:

- (re)découvrir et appréhender dans un processus les enjeux des conflits entre parent et adolescent;
- comprendre comment allier verticalité de la filiation et horizontalité du processus de médiation;
- identifier les précautions, les limites et les contre-indications
- développer l'offre de service et savoir communiquer sur la médiation familiale parent-adolescent.

Contenus:

- Les adolescents et les parents d'adolescents: psychosociologie et droit;
- Spécificité des processus de médiation parent-adolescent, asymétrie des places et égale expression;
- Posture du médiateur familial et les outils;
- Précautions, limites et contre-indications;
- Partenariat et communication sur la médiation familiale parent-adolescent.

Modalités et moyens pédagogiques:

Apports théoriques (support écrit et vidéo), mutualisation des connaissances et élaboration collective;
 Mises en situations (sur proposition de l'intervenant et des participants);
 Expérimentation entre les deux sessions et analyse de la pratique professionnelle.

Évaluation / Validation: Attestation de Formation Professionnelle Continue

- vérification en début de formation de la correspondance entre besoins et objectifs de la formation;
- auto évaluation et bilan de fin de formation sur l'atteinte des objectifs;
- bilan de fin de formation sur l'adéquation entre la proposition et la réalisation, (forme et contenu).

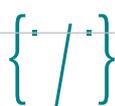
Durée : 5 journées de 6h = 30h

Lieu : Bordeaux (salle à définir)

Dates: 23, 24 et 25 mars 2022 (1ère session)
 09 et 10 juin 2022 (2^{de} session)

Modalités d'accès: fiche pré-inscription

Coût :
 840 € Empl.
 650 € Ind



33, bd Anatole France, 30100 Alès.
 Tél. 04 34 13 96 11 – contact@cemafor-mediation.org

FICHE DE PRE-INSCRIPTION

- Je souhaite participer à la formation «**La médiation familiale parent-adolescent**» - MFPA-03-06_22.
- Je ne peux pas participer à cette formation, mais souhaiterais être informé(e) de formations futures

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Profession :

DEMF ou en cours (joindre justificatif)

Autres pratiques (joindre justificatif)

Téléphone :

e-mail :

- Je verse, ci-joint, un acompte de : 168 € et je m'engage à verser le solde le premier jour de la formation
- Je désire une convention de formation (remplir ci-dessous)

<p><u>Signataire de la convention:</u> Structure:</p> <p>Mme - Mr _ Nom..... Prénom:</p> <p>Fonction:</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal / Ville :</p> <p>Personne à contacter (Nom, Prénom et fonction) :</p> <p>Téléphone : Mail :</p>

Mes besoins spécifiques (accessibilité....)

Mes attentes pour cette formation sont les suivantes

A RETOURNER avant le 21/01/2022.

à l'adresse suivante :

Association CÉMAFOR
33 bd Anatole France
30100 Alès

ou par mail:

contact@cemafor-mediation.org



cemafor-mediation.org

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L. 6353-1 et L.6353-2 du Code du travail)

Entre

Nom de l'entreprise : représentée par M

Et

Nom de l'organisme de formation: Association **CEMAFOR**

Déclaration de l'organisme de formation enregistrée auprès de la DIRECCTE Occitanie : n°91 30 02699 30

Numéro SIRET de l'organisme de formation : 48860895100023

Adresse de l'organisme de formation: 33 bd Anatole France, 30100 Alès

I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, l'action de formation professionnelle proposée ayant pour sujet «**La Médiation familiale Parent-Adolescent**» sera réalisée conformément à **un programme préétabli** qui, en fonction **d'objectifs déterminés**, en précise les **moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement** mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de **suivre son exécution** et **d'en apprécier les résultats**.

Le programme et ces éléments détaillées sont dans la fiche *MFPA-03-06_22 mise en annexe*

Le nombre total des participants à cette session ne pourra être inférieur à 6 et excéder 12 participants.

Prérequis : « DEMF ou en cours », ou « pratique de visites en lieu neutre ou en présence d'un tiers »

Date de la session : mercredi 23, jeudi 24, vendredi 25 mars 2021 et jeudi 09 et vendredi 10 juin 2021.

Nombre d'heures par stagiaire : 30h Horaires de formation : 9h00-12h00, 14h-17h

Lieu de la formation : Bordeaux, 33000

II – ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence d'un (des) participant(s) aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Sera présente :

Fonction : médiatrice familiale

III – PRIX DE LA FORMATION

Le coût de la formation, objet de la présente, s'élève à : **840 euros TTC / participant**

IV – MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

(cf. programme détaillé de l'action de formation en annexe de *la présente convention*.)

V – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

L'appréciation des résultats se fera à travers la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation qui permette de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances qui constituent l'objectif initial de l'action.

VI – SANCTION DE LA FORMATION

Vérification et évaluation des objectifs à atteindre en début et en fin de formation.

Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation.

VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Une feuille d'émargements sera signée par les stagiaires et les formateurs, par demi-journée de formation.

VIII – ANNULATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être annulée par l'une ou l'autre des parties sans incidence 1 mois avant la première journée de formation. 40% du coût sera dû, pour annulation entre dix jours et 1 mois avant le début de la formation, 80% du coût sera dû pour annulation moins de 10 jours avant le début et la formation débutée sera dû dans son intégralité.

IX – CLAUSE COMPROMISSOIRE

En cas de litige, les parties s'engagent à recourir à la médiation avant de saisir le tribunal compétent.

Fait à Alès en deux exemplaires

le

2022

L'entreprise bénéficiaire
Cachet, nom, qualité et signature

L'organisme de formation CEMAFOR
Cachet, nom, qualité et signature
du responsable de formation